



Programme de Recherche Doctorale en Sciences Aviaires

INTITULE DU POSTE : DOCTORAT EN SCIENCES AVIAIRES DE L'UNIVERSITE DE LOME

OBJECTIFS GENERAUX DU DOCTORAT :	CONDITIONS D'ELIGIBILITE	LANGUES DE TRAVAIL :
<ul style="list-style-type: none"> • vise le développement et l'amélioration de la création de capacité dans le secteur avicole en Afrique occidentale et centrale afin de consolider la sécurité alimentaire ; • développer et d'améliorer la qualité des produits à base de volaille ; • renforcer le développement de la filière avicole en Afrique occidentale et centrale ; • mettre en place un programme régional de formation doctorale dans les sciences aviaires ; • renforcer la collaboration entre les parties prenantes en sciences aviaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'étude approfondie (DEA) ou diplôme équivalent ; - Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou disciplines connexes ; - Lettre de motivation de deux pages sur son background et champs d'intérêt ; - 3 lettres de recommandation dont celle de son directeur de mémoire de Master / DEA et de son superviseur ayant suivi ses travaux de recherche antérieurs ; - 3 références ; - Version PDF du résumé de son mémoire de Master ou DEA. 	<p>Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire toutes les candidates doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidates francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.</p> <p>NB : <i>Pour les candidates des pays anglophones, des cours de français seront offerts pendant qu'ils sont au CERSA. Il en est de même des étudiantes des pays francophones désireuses d'améliorer leur niveau d'anglais de suivre de cours similaires grâce à un cadre de collaboration établi avec des structures agréées de la place.</i></p>
<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION :</p> <p>Au terme de la formation les connaissances et compétences acquises devraient permettre les étudiants d'être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se focaliser sur la mise à niveau des compétences et l'innovation de pratiques avicoles dans les pays d'origine ; - Faire des investigations sur les aspects socio-économiques de la production avicole dans les pays de l'Afrique occidentale et centrale par le biais des divers programmes de recherche ; - Jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la filière avicole ; - Avoir des aptitudes personnelles et interpersonnelles, des compétences personnelles et professionnelles ; <p>Renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées.</p>	<p>CONSTITUTION DU DOSSIER</p> <p>1) Pour les candidates détentrices de diplômes de l'Université de Lomé</p> <ul style="list-style-type: none"> - copie officielle des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat) ; - curriculum vitae détaillé ; - version électronique et copie dure du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial. <p>2) Les candidates détentrices de diplômes autres que celui de l'Université de Lomé</p> <ul style="list-style-type: none"> - copie officielle des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat) ; - curriculum vitae détaillé ; - attestation d'homologation de diplôme dont les procédures sont à consulter le site de l'Université de Lomé : www.univ-lome.tg - version électronique et copie dure du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial 	<p>APERCU DU PROGRAMME</p> <p>Le temps requis pour la formation doctorale en Sciences Aviaires est 6 semestres (formation présentielle : 2 semestres, activités de recherche, rédaction et à la soutenance de la thèse : 4 semestres).</p> <p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>Par courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie au floradelali@gmail.com</p> <p>Le candidat doit déposer une copie physique du dossier devra être soumise, après notification par le candidat sélectionné, au secrétariat du CERSA.</p>
<p>PUBLIC CIBLE :</p> <p>Les étudiantes et professionnelles titulaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou disciplines connexes avec au moins une mention Assez-Bien (12/20) ; - Diplôme d'étude approfondie (DEA) ou diplôme équivalent 		<p>DATE DE DEPOT DES DOSSIERS</p> <p>Du 09 au 30 septembre 2019</p> <p>Le Président de l'Université de Lomé,</p> <p>Prof. Dodzi Komla KOKOROKO</p>